



DEL/NN/10/12/221

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2010**

<p>Date de Convocation <u>07-12-2010</u></p> <p>Date d’Affichage <u>07-12-2010</u></p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 05 - absents 04</p>	<p>Le 14 décembre Deux Mille Dix à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal de la Commune de l’Ile d’Yeu, dûment convoqué, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bruno NOURY, Maire.</p> <p>PRESENTS : Bruno NOURY, Maire</p> <p>Moïsette DUPONT, Guy BEZILLE, Mireille BOUTET, Henri ARQUILLIERE, Sylvie GROC, Pierre MECHIN, Blandine HENRY et Yannick RIVALIN, Adjoints au Maire,</p> <p>Marlène HACPILLE, Claudie BILLE, Patrice BERNARD, Sébastien CHAUVET, Fabienne COUTHOUIS, Carole CHARUAU, Philippe AUDEON, Monique TARAUD et Jacques FORESTIER, Conseillers Municipaux,</p> <p>PROCURATIONS : André TARAUD, Pascal GUEHO, Judith LE RALLE, Sandrine TARAUD et Marie-Thérèse LEROY qui avaient donné respectivement procuration à Henri ARQUILLIERE, Pierre MECHIN, Sylvie GROC, Marlène HACPILLE et Jacques FORESTIER</p> <p>ABSENTS : Monique CADOU, Louis DUPONT, Bruno GIRARD et Vincent BUCHOUL</p> <p>SECRETAIRE : Philippe AUDEON</p>
---	--

221- TARIFS EMPLACEMENT DU MARCHÉ

Rapporteur : Guy BEZILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✦ **AUTORISE** le Maire à mettre en application, à partir du 1^{er} janvier 2011, les tarifs ci-dessous :

EMPLACEMENT DU MARCHÉ		2010 (tarif TTC)	2011 (tarif TTC)
Forfait 6 mois + 6 mois gratuits, avec obligation d'être présent toute l'année sur le marché.			
Le mètre linéaire hors branchement électrique		154,00 €	156,00 €
Forfait plus branchement électrique		161,00 €	163,00 €
Juillet et Aout (par mois)			
Le mètre linéaire hors branchement électrique		154,00 €	156,00 €
Forfait plus branchement électrique		21,70 €	22,00 €
A la journée			
Le mètre linéaire hors branchement électrique		17,50 €	18,00 €
Forfait plus branchement électrique		5,80 €	6,00 €
Présence sur les 2 marchés (St Sauveur et Port Joinville) - Supplément Été (juillet, août)			
Le mètre linéaire hors branchement électrique		25,80 €	26,00 €
Forfait plus branchement électrique		32,80 €	33,00 €

SOUS-PRÉFECTURE
DES SABLES D'OLONNE

21 DEC. 2010

Fait et délibéré les jours, mois
et an que dessus
Pour extrait conforme
Le MAIRE.

Le Maire,

Bruno NOURY